



Boisbriand

-2020-

CAHIER D'INFORMATION SUR LES COLLECTES

À DÉTACHER - CALENDRIER À L'INTÉRIEUR

Info Boisbriand

Féerie des fêtes

PAGE 18

Portes ouvertes des
activités de loisirs

PAGE 8

T.A. Biblio :
une collection bonifiée

PAGE 20

Hôtel de ville

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaire de l'accueil et du Service des loisirs :

lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaire des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 216

- **Cour municipale**, poste 271

- **Direction générale**, poste 281

- **Génie**, poste 686

- **Greffé**, poste 225

- **Loisirs**, 450 437-2727

- **Service aux citoyens**, 450 435-1954

- **Ressources humaines**, poste 233

- **Technologies de l'information**, poste 231

- **Trésorerie**, poste 200

- **Urbanisme**, poste 356

Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

Horaire : lundi au vendredi, 10 h à 21 h,
et samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaire des salles :

450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaire des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

Ligne verte, poste 444

Horaire : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Local d'équipement :

Tél. : 450 435-1954, poste 251

Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

L@dobase

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

Horaire : mardi au jeudi, 15 h 30 à 19 h 30,
vendredi, 17 h à 20 h, et samedi, 9 h à 17 h

Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaire : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h
et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 308

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421

**Inscrivez-vous à l'infolettre de la Ville**

Restez à l'affût des dernières nouvelles! Pour vous inscrire à l'infolettre de la Ville, rendez-vous dans le bas de la page d'accueil du www.boisbriand.ca. Vous pourrez y laisser votre courriel.

**TABLE DES MATIÈRES**

CONSEIL	3
COMMUNAUTÉ	4
LOISIRS	6
PROGRAMMATION	7
CAHIER D'INFORMATION SUR LES COLLECTES	9
SPORTS	17
FÉERIE DES FÊTES	18
CULTURE	19
BIBLIOTHÈQUE	20
AÎNÉS/JEUNESSE	21
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	22

Suivez-nous!**Coordination :**

Service des communications et relations publiques
450 435-1954, poste 275
infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Imprimerie l'Empreinte • Tirage : 11 500 exemplaires
- Photographie : Yves Déréy
- Révision : Annie Trudel
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2019. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

*Prochaine parution : 21 décembre 2019
Date de tombée : 15 novembre 2019*

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Journée internationale des bénévoles

La Journée internationale des bénévoles, célébrée le 5 décembre, est l'occasion de souligner l'importance de la contribution des bénévoles au développement économique et social des communautés.

Je profite de celle-ci pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent auprès des organismes culturels, communautaires et sportifs de Boisbriand. Sans eux, notre société ne serait pas aussi riche. Merci à tous ceux et celles qui s'investissent jour après jour au nom de la plus belle cause qui soit : les gens.

Député de Rivière-des-Mille-Îles

Le 21 octobre dernier, les électeurs de la circonscription de Rivière-des-Mille-Îles ont choisi leur nouveau député. Permettez-moi de féliciter M. Luc Désilets pour son élection. Je lui assure ma collaboration et souhaite que nos relations de travail soient fructueuses et constructives, à la hauteur des attentes des citoyens que nous représentons.

Vignettes de stationnement hivernal

Petit rappel... Les vignettes de stationnement hivernal 2019-2020, autorisant le stationnement dans les rues la nuit pendant l'hiver, sont en vente à l'hôtel de ville.

Parachèvement de l'autoroute 19 – Prochaine étape

Bonne nouvelle sur le plan régional : le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif est sur les rails. En septembre dernier, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a annoncé aux élus de la région qu'il était prêt à passer à l'étape des plans et devis, ce qui permettra d'entreprendre les travaux en 2022.

Vif succès pour l'Halloween

Le mauvais temps du 31 octobre n'aura pas eu raison des petits monstres! Déménagée à la Maison du citoyen à cause de la pluie, la fête de l'Halloween a accueilli au-delà d'un millier de personnes. Un grand merci au Service des loisirs pour cette belle organisation et aux citoyens pour leur participation!

Votre maire,

Marlene Cordato

François Côté
438 829-1300
District Sanche (1)



Érick Rémy
514 234-2949
District Dugué (2)



Christine Beaudette
514 884-9594
District Filion (3)
Mairesse suppléante



Jonathan Thibault
514 758-6538
District Dubois (4)



Daniel Kaeser
450 434-0004
District Brosseau (5)



Karine Laramée
514 898-9036
District Labelle (6)



Jean-François Hecq
514 219-9779
District Desjardins (7)



Lori Doucet
514 971-1188
District Dion (8)



Le conseil vous informe...

En vertu des nouvelles exigences du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, les élus ont adopté le Plan municipal de sécurité civile révisé.

Le conseil a mandaté la mairesse et la greffière à titre de signataires de l'entente intermunicipale relative aux services d'équipes spécialisées en sauvetage technique entre la Ville et la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu.

La Ville de Boisbriand renouvelle son entente triennale avec la Société canadienne de la Croix-Rouge – division Québec pour les années 2019, 2020 et 2021.

Les élus acceptent le protocole d'entente entre le Club de soccer de la Seigneurie, la Ville de Boisbriand et les sept autres villes participantes.

Le projet d'entente avec l'Association hockey féminin des Laurentides a été approuvé pour les saisons 2019-2020 à 2023-2024, de même que celui avec Patinage des Mille-Îles pour les saisons 2019-2020 à 2021-2022.

Les statistiques liées aux permis de construction émis au cours du mois de septembre 2019 montrent un total mensuel de 10 231 511 \$ et un cumulatif annuel de 68 049 756 \$.



Prochaine séance du conseil :

Le 3 décembre à 19 h 30, à la salle du conseil municipal

En vertu du règlement RV-1366 relatif à la signalisation routière et à l'utilisation des chemins publics, **il est interdit de stationner un véhicule sur tout chemin public du 15 novembre au 15 avril entre minuit et 7 h.**

Or, depuis 2018, les détenteurs d'une vignette de stationnement hivernal de nuit ont la possibilité de garer un véhicule dans la rue durant cette période, à condition qu'aucun avis d'interdiction de stationner ne soit décrété par la Ville.

Vente de la vignette 2019-2020

La vignette de stationnement hivernal de nuit 2019-2020 (valable du 15 novembre 2019 au 15 avril 2020) est en vente jusqu'à la fin de l'hiver à l'accueil de l'hôtel de ville, au coût de 20 \$ (payable en argent, par chèque ou par carte de débit).



Obligations de l'utilisateur

Tout utilisateur d'une vignette de stationnement hivernal a l'obligation de se renseigner sur les limitations et les conditions de son utilisation et de s'informer sur l'émission d'avis d'interdiction de stationner avant de garer un véhicule dans la rue la nuit. Il a aussi l'obligation de respecter les règles relatives à son utilisation.

Avis d'interdiction de stationner

Lorsque requis, la Ville décrera un avis d'interdiction de stationner au plus tard à 16 h, en vigueur le soir même à partir de minuit jusqu'à 7 h le lendemain matin. Cet avis révoquera le droit des détenteurs de vignette de stationner dans la rue, selon les dispositions suivantes :

Avis d'interdiction totale : Défense de stationner un véhicule la nuit dans les rues sur l'ensemble du territoire.

Avis d'interdiction partielle : Défense de stationner un véhicule la nuit sur les rues prédéterminées. Pour voir la carte de ces rues, rendez-vous au www.boisbriand.ca. Notons que cette carte sera en vigueur pendant toute la saison 2019-2020.

Ces avis d'interdiction totale ou partielle seront publiés sur le site Internet et les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) de la Ville. Les détenteurs de vignette inscrits au système automatisé de messagerie (SAM) recevront aussi une alerte par courriel et/ou texto (SMS).



Application stricte du règlement

Les détenteurs de vignette touchés par l'interdiction de stationner devront garer leur véhicule dans leur entrée privée ou dans l'un des quatre stationnements alternatifs de la Ville. L'interdiction de stationner est en vigueur de minuit à 7 h, et ce, peu importe l'heure à laquelle les opérations de déneigement sont effectuées, afin de permettre des passages additionnels au besoin.

Le non-respect de la réglementation peut entraîner, en tout temps, l'émission d'un constat d'infraction et le remorquage du véhicule aux frais de son propriétaire.



Période des fêtes

Du 24 décembre au 2 janvier inclusivement, les policiers toléreront la présence de véhicules garés dans la rue la nuit, qu'ils soient munis d'une vignette ou non, seulement si aucun avis d'interdiction de stationner n'est émis. Les résidents seront toutefois responsables d'aviser au préalable la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville de leur intention d'y laisser un véhicule pour la nuit.



Cocktail d'inauguration

Déménagé au 1919, boul. Lionel-Bertrand, le Groupe relève pour personnes aphasiques – AVC Laurentides (GRPAAL) inaugurait ses nouveaux locaux en septembre dernier en présence de la mairesse suppléante, Christine Beaudette.

Compteurs d'eau

En janvier 2020, tous les propriétaires seront informés qu'ils devront obligatoirement transmettre la lecture de leur compteur d'eau par l'entremise du site www.boisbriand.ca, car aucun carton de lecture ne sera joint au compte de taxes municipales à l'avenir.



Si vous prévoyez être absent en janvier ou si l'accès à votre compteur est particulièrement difficile à cette période de l'année, veuillez communiquer avec le Service de la trésorerie afin que le nécessaire soit fait pour enregistrer la lecture de votre compteur d'eau.

Information : 450 435-1954, poste 202, ou eau@ville.boisbriand.qc.ca

Paniers de Noël

Les inscriptions pour recevoir un panier de Noël se feront en personne seulement auprès de l'organisme Services d'entraide Le Relais, du 26 au 29 novembre, au 305, ch. de la Grande-Côte.

Information : 450 939-0501



Campagne Centraide 2019

Grâce à la générosité des employés municipaux, la Ville de Boisbriand est fière d'avoir remis la somme de 3 884 \$ à Centraide Laurentides. Sur la photo, la mairesse Marlène Cordato, accompagnée des ambassadrices de chaque service municipal et de la responsable de l'organisme, Annie Létourneau.



Grande marche

Pierre Lavoie

Plus de 700 personnes se sont jointes à l'un des plus grands mouvements en faveur de l'adoption de saines habitudes de vie en participant à la première Grande marche Pierre Lavoie à Boisbriand le 20 octobre dernier. Bravo à tous les marcheurs!



Bac brun : collecte bimensuelle

La collecte des matières compostables (bac brun) aura lieu deux fois par mois pour les quatre mois d'hiver. En décembre, elle se tiendra du 10 au 13 et du 24 au 27. Attention, la collecte prévue le 25 décembre est reportée au samedi 28 décembre.

Journée d'automne

Le 5 octobre dernier, de nombreuses familles ont profité d'une belle journée ensoleillée à la pépinière municipale pour participer à une chasse aux nains de jardin, assister à un spectacle de magie et bricoler en plein air lors de la Journée d'automne.



L'Halloween à Boisbriand

Le 31 octobre dernier, la Maison du citoyen accueillait les petits monstres venus récolter des friandises lors d'une soirée horriblement sympathique.

Service des loisirs – Comptoir d'accueil

Heures d'ouverture : lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour tous les citoyens de Boisbriand. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale, de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle permet aussi de se procurer la carte piscine Boisbriand, pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.

Pour se procurer une carte-loisirs, il suffit de se présenter au Service des loisirs ou à la bibliothèque avec une pièce d'identité et une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, bulletin scolaire, etc.). Pour obtenir une première carte pour un enfant, un document attestant la filiation est obligatoire (extrait de naissance grand format ou baptistiaire). Une prise de photo est exigée au moment de la demande. La carte-loisirs est valide pour une période de deux ans et le renouvellement s'effectue à la date indiquée sur la carte, de la même manière que pour son obtention. Des frais de 7 \$ seront exigés pour toute carte remplacée avant sa date d'expiration.

Carte-loisirs électronique et renouvellement de la carte en ligne

Pour afficher et consulter votre carte-loisirs électronique sur l'appareil de votre choix (téléphone intelligent, tablette, ordinateur), rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Inscription aux activités » Se connecter. Ce lien vous mènera à votre compte personnel ou familial.

De plus, un mois avant la date d'échéance de votre carte-loisirs, vous pourrez vous-même procéder à son renouvellement. Vous devrez notamment téléverser une preuve de résidence. Une photo récente est requise pour les personnes de 17 ans et moins. Votre carte-loisirs sera immédiatement renouvelée, toujours sans frais, pour une période de deux ans.

Veuillez noter que ce nouveau service n'est possible que pour le renouvellement. Les citoyens qui désirent obtenir une première carte-loisirs doivent se présenter à l'accueil du Service des loisirs ou à la bibliothèque, selon la procédure en vigueur, et présenter les pièces justificatives demandées.



Inscription aux activités de loisirs

Seule l'inscription en ligne est acceptée. Pour vous inscrire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Inscription aux activités » Se connecter. Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur, cliquez sur « Créer mon dossier » et suivez la procédure.

Important : Pour s'inscrire en ligne, chaque personne doit posséder une carte-loisirs valide et un compte d'accès personnel (code d'utilisateur). Si vous n'avez pas accès à Internet, des postes informatiques sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville et à la bibliothèque, durant les heures d'ouverture. Au besoin, le personnel présent peut vous aider.

Modalités de paiement

Le paiement des inscriptions aux activités du Service des loisirs et des organismes doit être effectué en totalité, par carte de crédit, au moment de l'inscription.

Information : inscription@ville.boisbriand.qc.ca

Programmation à la carte

Carte Flexi-loisirs

Il n'est plus nécessaire de vous inscrire à une activité précise. Participez selon votre horaire aux cours offerts à la carte! Il suffit de présenter votre carte-loisirs et votre carte Flexi-loisirs quelques minutes avant le début de la séance de votre choix pour faire poinçonner celle-ci. Aucune réservation requise.

La carte Flexi-loisirs, comprenant six entrées, est en vente à l'accueil du Service des loisirs au coût de 30 \$ (17 ans et moins) ou 70 \$ (adulte). Valable pour les sessions d'automne 2019 et celles d'hiver et du printemps 2020.

Information et horaire détaillé : www.boisbriand.ca



Carte prépayée d'accès pour les non-résidents

Patinage libre, badminton libre et Fab Lab

Les personnes non résidentes qui veulent accéder aux séances de patinage libre, à l'activité de badminton libre ou au Fab Lab doivent dorénavant utiliser la carte prépayée pour non-résident pour acquitter les frais d'entrée (2 \$/enfant, 4 \$/adulte).

Cette carte, au coût de 8 \$ ou 20 \$, est en vente au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

La carte, non personnalisée, transférable et sans date limite, est valable autant pour les adultes que pour les jeunes non résidents.

Activités sportives et culturelles

Session hiver 2020

Consultez la programmation détaillée au www.boisbriand.ca dans la section « Activités », onglet « Programmation des activités ». Une version papier peut également être consultée au Service des loisirs durant les heures d'ouverture. Le Service se réserve le droit de modifier la programmation.

Inscription en ligne

Du mardi 26 novembre à 18 h
au dimanche 5 janvier 2020 à minuit.

À compter du 6 janvier, communiquez avec le Service des loisirs pour vérifier s'il reste encore des places.

Enfants (préscolaire)	Âge
Apprendre à patiner	2 à 6 ans
Club des petites sauterelles	2 et 3 ans
Club des petits sportifs	4 et 5 ans
Gymnastique	2 à 5 ans
Mini-jazz et hip-hop	3 et 4 ans
Sportball	2 à 6 ans

Familles	Âge
Badminton familial (accompagné d'un adulte)	8 ans et +
Formation « Je me garde seul » (accompagné d'un adulte)	8 à 11 ans
Tir à l'arc familial	8 ans et +
Zumba parent-enfant	6 à 15 ans



Jeunes	Âge
Céramique	6 à 15 ans
Cheerleading	6 à 9 ans
Conception de jeux vidéo	11 à 17 ans
Jeunes cuisiniers	8 à 12 ans
Danse urbaine	12 à 17 ans
Gardien averti	11 à 15 ans
Gymnastique, volet récréatif	6 à 17 ans
Hip-hop	8 à 12 ans
Hockey cosom (balle)	7 à 10 ans
Jazz et hip-hop	5 à 7 ans
Parkour	8 à 11 ans
Sciences	6 à 12 ans
Techno-rigolo	5 à 7 ans
Tennis – débutant / intermédiaire	6 à 10 ans

Adultes
Aérobic Zumba
Badminton libre de groupe
Badminton libre (location de terrain)
Danse en ligne country
Pickleball libre de groupe – NOUVEAU
PIYO
Powercross (entraînement)
Qi-gong
Renforcement musculaire et étirements
Step-muscu
Tai-chi
Yoga

50 ans et +

Cardio-danse 50+

Danse en ligne

Exercices et stretching

Espagnol (conversation voyage)

Mise en forme 50+

Stretching

Information : 450 437-2727

Activités culturelles pour adultes dans la MRC Thérèse-De Blainville

Les villes de la MRC ont conclu une entente qui permet aux citoyens de s'inscrire à des ateliers sans payer le supplément pour non-résident. Consultez l'horaire et la procédure d'inscription de chaque municipalité au www.boisbriand.ca.





PORTE OUVERTES

DU 24 AU 30 NOVEMBRE



L'@dobase vous accueille le 24 novembre de 9 h à 12 h : Fab Lab, salle artistique, laboratoire informatique, jeux de société, tables de jeu et plus encore!

Dimanche 24 novembre

11 h à 11 h 30	Sportball (2 et 3 ans)	École Gaston-Pilon
11 h 30 à 12 h	Sportball (4 à 6 ans)	
10 h 30 à 11 h 45	Zumba parent-enfant	L'@dobase

Lundi 25 novembre

9 h à 10 h	Mise en forme 50+	L'@dobase
9 h 30 à 11 h 30	Danse en ligne	Maison du citoyen
19 h à 20 h 15	Danse en ligne country	
18 h 30 à 19 h 30	Hockey cosom (balle) (7 à 10 ans)	École du Mai
18 h 30 à 19 h 30	Step-muscu	École de la Clairière
19 h 45 à 20 h 45	Renforcement musculaire et étirements	

Mardi 26 novembre

18 h 30 à 19 h 30	Aérobic Zumba (15 ans et +)	L'@dobase
19 h 45 à 20 h 45	Aérobic Zumba (15 ans et +)	
19 h 30 à 20 h	Parkour (8 à 11 ans)	École de la Clairière
19 h 30 à 20 h 30	Powercross (15 ans et +)	École Gabrielle-Roy
13 h 30 à 14 h 45	Yoga Hatha niveau 1	Maison du citoyen
19 h 15 à 20 h 30	Yoga Hatha niveau 1	

Mercredi 27 novembre

13 h 15 à 15 h	Exercices et stretching	Maison du citoyen
19 h 30 à 20 h 30	PIYO	
18 h à 19 h 15	Yoga doux	

Jeudi 28 novembre

18 h 30 à 19 h 30	Cardio-danse 50+	Maison du citoyen
19 h 30 à 20 h 30	Powercross (15 ans et +)	École Gabrielle-Roy
20 h à 22 h	Badminton libre de groupe	École Jean-Jacques-Rousseau (gymnase double)

Vendredi 29 novembre

9 h à 10 h	Mise en forme 50+	L'@dobase
------------	-------------------	-----------

Samedi 30 novembre

9 h à 9 h 45	Club des petites sauterelles (2 et 3 ans)	École Gaston-Pilon
10 h à 10 h 45	Club des petits sportifs (4 et 5 ans)	
11 h à 12 h	Mini-jazz et hip-hop (3 et 4 ans)	
10 h à 10 h 45	Pickleball libre de groupe - NOUVEAU	École des Grands-Chemin
11 h à 11 h 45	Jazz et hip-hop	École Jean-Jacques-Rousseau (local de danse)
9 h 30 à 11 h 30	Hip-hop (8 à 12 ans)	École Jean-Jacques-Rousseau (local de danse)
12 h à 13 h		
13 h à 14 h		

-2020-

CAHIER D'INFORMATION SUR LES COLLECTES

À DÉTACHER - CALENDRIER À L'INTÉRIEUR

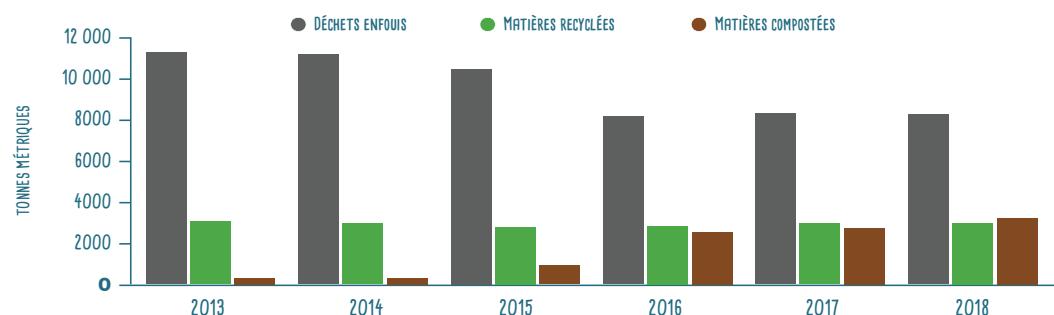




À PROPOS

La gestion des matières résiduelles est un défi collectif. La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui s'applique à l'ensemble des municipalités du Québec, vise à réduire considérablement les matières résiduelles pour n'éliminer que le résidu ultime, celui qui n'a aucun débouché. En vertu de celle-ci, il sera interdit, dans l'avenir, d'enfouir des matières recyclables, compostables ou autrement valorisables.

Depuis l'arrivée de la collecte des matières compostables à Boisbriand en 2015, la quantité de déchets voués à l'enfouissement est en baisse significative. C'est un pas résolu dans la bonne direction.



« Depuis les dernières années, beaucoup d'efforts ont été consentis afin de réduire la quantité de matières enfouies. La seule façon de continuer dans cette voie, c'est de travailler ensemble. J'espère que ce cahier vous informera tout autant qu'il vous fournira des trucs pour l'avenir. »

– Marlène Cordato, mairesse

« Pour en faire encore plus, il est nécessaire de repenser nos habitudes, de modifier nos comportements de consommateurs et de réduire à la source. Des idées de gestes concrets à poser sont données dans ce cahier. »

– Jean-François Hecq, conseiller municipal et président de la Commission de l'environnement

RAPPEL SUR LES COLLECTES

- Les collectes ont lieu entre 7 h et 18 h.
- Période de dépôt : à partir de 18 h la veille de la collecte, et au plus tard à 7 h le jour même.
- Retrait des bacs au plus tard à 22 h le jour de la collecte.
- Lors des collectes régulières, seul le contenu des bacs est ramassé.
- Vos bacs n'ont pas été vidés? Contactez la Ligne verte.

Où et comment placer les bacs

- Les bacs doivent être placés côté à côté, à au moins 30 cm (1 pi) les uns des autres et à une distance d'au moins 1 m (3 pi) de tout obstacle (auto, poteau, muret).
- Les bacs doivent être placés dans l'entrée privée (et non dans la rue) et les roues doivent être placées du côté de la résidence.
- Les bacs et les matières ne doivent pas nuire à la circulation et aux opérations de déneigement; ils ne doivent pas non plus empiéter sur la voie cyclable ou les passages piétonniers.



ÇA VA OÙ?

L'application mobile Ça va où? de Recyc-Québec est un outil de recherche facilitant le tri des matières dans le but de les acheminer au bon endroit. Téléchargez-la dès maintenant!



LES I.C.I.

Alors que les citoyens multiplient les efforts, les I.C.I. (industries, commerces et institutions) qui génèrent des matières résiduelles similaires à celles des secteurs résidentiels sont invités à emboîter le pas et à faire leur part afin de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. Pour les aider, ces établissements peuvent obtenir un accompagnement personnalisé visant à mieux gérer leurs matières résiduelles. Pour en savoir plus, communiquez avec la Ligne verte.



LES MATIÈRES RECYCLABLES

Collecte hebdomadaire (à l'année)

Journée de collecte déterminée par votre adresse. Matières acheminées aux centres de tri Tricentris (Lachute et Terrebonne).

CONTENANTS AUTORISÉS



COLLECTE RÉGULIÈRE

Bacs roulants (fournis par la Ville) ou conteneurs (chargement frontal ou semi-enfouis)



NOUVEAU! COLLECTE AVEC SURPLUS

Lors de certaines périodes indiquées au calendrier, les surplus de matières recyclables, placés à côté des bacs, seront acceptés sous les formes suivantes : sac de plastique transparent, ballot et contenant recyclable (max. 23 kg – 50 lb chacun)



MATIÈRES ACCEPTÉES

La majorité des matières recyclables acceptées répondent aux deux conditions suivantes :

- C'est un contenant, un emballage ou un imprimé.
- C'est fait de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal.

Trucs de pro :

- Séparez les diverses composantes recyclables d'un même élément avant de placer celui-ci dans le bac (p. ex., couvercle et contenant, circulaires et sac de plastique, boîte de biscuits et plateau de plastique, etc.).
- Déposez les matières de façon pèle-mêle, sans les emboîter.
- Il n'est pas nécessaire de rincer les contenants, mais le fait de les vider adéquatement (p. ex., avec une spatule) permet d'offrir de meilleures conditions de travail aux trieurs.

PAPIER



Papiers, journaux, circulaires, dépliants, revues, livres (sans couverture ni reliure)



Papiers souillés, cirés, sablés, glacés (p. ex., photos), d'aspect métallisé ou papier parchemin, papier carbone, enveloppes matelassées, mouchoirs, essuie-tout, papiers peints, feuilles d'assouplisseur, lingettes nettoyantes



Rassembler le papier déchiqueté dans un sac de plastique transparent. Il n'est pas nécessaire d'enlever les fenêtres des enveloppes ni les broches.



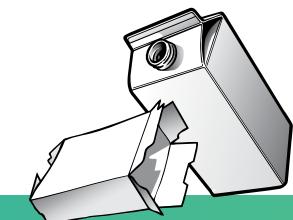
CARTON



Boîtes et emballages en carton, contenants à pignons (cartons de lait), contenants multicouche (Tetra Pak^{MD}), verres de café à emporter



Cartons souillés, cirés



VERRE



Bouteilles et contenants alimentaires de toute forme et couleur



Verres à boire, cristal, pyrex, miroirs, vitre, céramique, poterie, ampoules, tubes fluorescents



MÉTAL



Boîtes de conserve, bouchons, couvercles, papiers et assiettes d'aluminium, canettes de boisson, petits articles fabriqués exclusivement en métal (p. ex., cintres, moules à gâteaux)



Bonbonnes de propane, bouteilles en aérosol, extincteurs, outils, clous, piles, gros objets en métal (p. ex., bicyclettes, barbecues, pièces de voiture)



Attacher les cintres de métal ensemble. Même rouillé, le métal peut être recyclé. Même souillé, le papier d'aluminium peut être recyclé.



PLASTIQUE



Containants, bouteilles, bouchons et couvercles de plastique munis d'un ruban de Möbius



ainsi que sacs et pellicules d'emballage qui s'étirent



- Tout objet de plastique qui n'est pas un contenant ou un emballage (p. ex., paille, jouet, toile de piscine, meuble de jardin)



- Tout objet de plastique sans ruban de Möbius ou avec
- Styromousse et caoutchouc
- Sacs de plastique rigides qui ne s'étirent pas
- Emballages de plastique métallisés (p. ex., sacs de croustilles)



Faire un sac de sacs pour regrouper les sacs et pellicules d'emballage qui s'étirent.

LES MATIÈRES COMPOSTABLES

Avril à novembre : collecte hebdomadaire

Décembre à mars : collecte bimensuelle

Journée de collecte déterminée par votre adresse. Matière acheminées au site de compostage Mironor (Brownsburg-Chatham).

CONTENANTS AUTORISÉS



COLLECTE RÉGULIÈRE



Bacs roulants (fournis par la Ville) ou conteneurs (chargement frontal ou semi-enfouis)



NOUVEAU! COLLECTE AVEC SURPLUS

Lors de certaines périodes indiquées au calendrier, les surplus de matières compostables, placés à côté des bacs, seront acceptés dans les contenants suivants :

récipient rigide à poignée marqué d'un V, sac de papier, boîte de carton ou sac de plastique transparent (max. 23 kg – 50 lb chacun)



Remarque : Les résidus de jardin dans les sacs de plastique sont acceptés SEULEMENT lors des collectes spéciales avec surplus et doivent être placés à l'**extérieur** des bacs.



Aucun sac de plastique (même compostable) n'est accepté à l'intérieur du bac brun.

Les sacs de plastique constituent l'option la moins écologique puisqu'ils doivent être retirés du reste, produisant un déchet supplémentaire.

MATIÈRES ACCEPTÉES

La majorité des matières compostables acceptées répondent à l'une des trois conditions suivantes :

- Ça se mange (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange).
- C'est un résidu de jardin.
- C'est en papier ou en carton.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES



Aliments crus, cuits, frais ou périmés, incluant pelures, noyaux, os, carcasses, carapaces et coquilles

AUTRES

Cheveux, poils, plumes, bouchons de liège naturels, cendres (refroidies depuis plus de 72 h), cure-dents et bâtonnets de bois, litières et excréments d'animaux domestiques, fumier de poule, produits et emballages de plastique certifiés compostables par le Bureau de normalisation du Québec (sauf les sacs)



Sacs de plastique (ordinaires, biodégradables ou compostables), couches et protections hygiéniques, résidus de construction, de rénovation ou de démolition, verre, plastique, métal, résidus domestiques dangereux, textiles, cire



RÉSIDUS DE JARDIN



Feuilles, gazon, herbes, fleurs, plantes, cônes et aiguilles de conifères, copeaux non traités, petites branches (max. de 4 cm x 30 cm), retailles de haies, terre et terreau (attention au poids du bac)



Plantes envahissantes, bûches et souches, grandes branches (plus de 4 cm x 30 cm), bois traité, peint ou teint

PAPIER/CARTON



Boîtes et assiettes de carton, moules en papier (muffins), papier parchemin, essuie-tout, serviettes de table, mouchoirs, papier à main, journaux et circulaires (pour emballer les aliments), sacs en papier (avec ou sans pellicule cellulosique), filtres à café et sachets de thé



contenants multicouche, contenants Tetra Pak^{MD}, papiers et cartons cirés, glacés (p. ex., photos) ou laminés (p. ex., boîtes de repas congelés), feuilles d'assouplisseur, lingettes nettoyantes

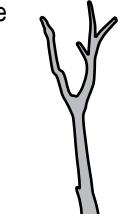
AUTRES COLLECTES

Collecte de sapins naturels (janvier)



Aucune inscription requise. Les sapins doivent être dépourvus de toute décoration.

Collecte de branches (mai à octobre)



Sur inscription seulement auprès de la Ligne verte

- Dimensions maximales des branches : 20 m (8 pi) de longueur et 20 cm (8 po) de diamètre
- Ne pas les empiler à plus d'un mètre de hauteur
- Gros diamètre des branches dirigé vers la rue
- Branches non attachées ni emmêlées
- Souches retirées

Collecte de retailles de cèdre (mai à octobre)



Sur inscription seulement auprès de la Ligne verte

LES DÉCHETS

Collecte aux quinzaines

Journée et secteur de collecte déterminés par votre adresse. Matières acheminées aux sites d'enfouissement (Lachute et Sainte-Sophie).

CONTENANTS AUTORISÉS



COLLECTE RÉGULIÈRE

Bacs roulants (fournis par la Ville) ou conteneurs (chargement frontal ou semi-enfouis). **Vérifiez votre secteur de collecte (A ou B).**

MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières non recyclables, non compostables, non valorisables, sans danger et en fin de vie utile

COLLECTE DES DÉCHETS EXCÉDENTAIRES

Dans les secteurs résidentiels, une fois par mois, les déchets (encombrants) qui n'entrent pas dans le bac sont ramassés.



Conditions de collecte :

- Résidus empilés de façon ordonnée, ensachés ou liés en paquets (aucun bac n'est vidé lors cette collecte)
- Poids maximal de 23 kg (50 lb) par sac ou paquet
- Volume maximal de 5 m³ (176 pi³) par adresse

Matières refusées :

- Matériaux de construction avec clous, trop lourds ou en trop grande quantité
- Résidus compostables ou recyclables
- Résidus électroniques
- Résidus dangereux
- Gros électroménagers
- Branches, troncs et souches d'arbres
- Pneus
- Palettes de bois

TENDANCE ZÉRO DÉCHET



De plus en plus populaire, la tendance zéro déchet permet de réduire les matières résiduelles générées, puisque le déchet le moins polluant est celui qui n'existe pas.

Si la démarche vous intéresse, voici les cinq étapes à suivre pour tendre vers ce mode de vie :



2-RÉDUISEZ votre consommation de biens. Donnez ou vendez les vêtements, meubles et objets que vous n'utilisez plus (et évitez d'en acheter d'autres). Limitez vos achats aux produits essentiels.



3-RÉUTILISEZ tout ce qui peut avoir une deuxième vie. Évitez les produits à usage unique ou les produits jetables. Apportez vos sacs et vos plats à l'épicerie, traînez votre gourde d'eau, votre tasse à café et de la vaisselle lavable pour vos lunchs. Essayez les produits en vrac, en prenant soin d'apporter vos propres contenants. Lorsque possible, favorisez l'achat de seconde main (friperies, petites annonces, ventes de garage).



4-RECYCLEZ tout ce qui peut l'être, à la maison ou sur la route, en déposant les articles dans les bacs de recyclage, au centre de multirecyclage et dans les autres points de dépôt officiels. Favorisez l'achat de produits peu emballés, dans des matières recyclables (et recyclées).



1-REFUSEZ tout ce dont vous n'avez pas besoin. Dites non aux échantillons gratuits, aux cadeaux d'entreprise, aux articles promotionnels, aux sacs de plastique, aux pailles et aux produits suremballés ou emballés individuellement.



5-COMPOSTEZ les résidus organiques. Pratiquez l'herbicyclage et le feuillicyclage, en déchiquetant et en laissant sur place les résidus de gazon et les feuilles pour produire un engrais naturel sans frais.



SUBVENTIONS

La Ville de Boisbriand offre une subvention pour l'achat de couches lavables et de protections hygiéniques durables, notamment :

- compresses d'allaitement lavables
- couches lavables pour bébés
- couches lavables pour la piscine
- couches lavables pour adultes
- coupes menstruelles
- culottes d'apprentissage lavables
- culottes absorbantes lavables
- serviettes hygiéniques lavables
- protège-dessous lavables

Information : 450 435-1954, poste 444

AUTRES RESSOURCES

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP)

Certaines matières sont visées par des programmes de récupération mis sur pied par les producteurs. Plusieurs points de dépôt sont à la disposition des citoyens, dont le centre de multirecyclage où les produits sont acceptés GRATUITEMENT.

Information : onenprendsoin.recyc-quebec.gouv.qc.ca

PEINTURES

www.ecopeinture.ca



HUILES, LIQUIDES DE REFROIDISSEMENT ET ANTIGELS

www.soghu.com



PILES

www.appelarecycler.ca



RÉSIDUS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

www.recyclemeselectroniques.ca



LAMPES AU MERCURE

www.recyclfluo.ca



CENTRE DE MULTIRECYCLAGE

Site de réemploi et de récupération des matières résiduelles à la disposition des citoyens de Boisbriand et de Sainte-Thérèse (preuve de résidence exigée)

105, rue Blanchard, Sainte-Thérèse

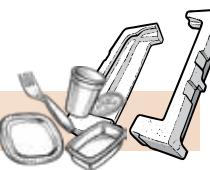
Horaire, tarifs et information : 450 434-1440, poste 2149

NOUVEAU! Dès janvier 2020, le centre de multirecyclage sera ouvert les samedis de 12 h à 17 h en période hivernale.

RÉSIDUS ACCEPTÉS GRATUITEMENT

POLYSTYRÈNE ☀ ET STYROMOUSSE

Propre, sans étiquette ni contaminant



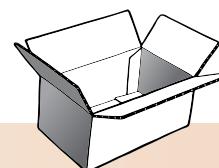
RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Ils doivent être dans leur contenant d'origine ou être clairement identifiés.



MATIÈRES RECYCLABLES

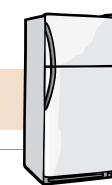
Surplus de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal



PNEUS SANS JANTE



ÉLECTROMÉNAGERS

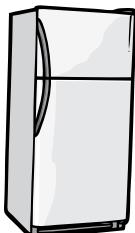


RÉSIDUS ACCEPTÉS MOYENNANT DES FRAIS

- Résidus de construction, de rénovation ou de démolition
- Résidus verts
- Meubles
- Pneus avec jante

Grenier populaire des Basses-Laurentides

La Ville de Boisbriand a une entente avec l'organisme à but non lucratif Grenier populaire des Basses-Laurentides pour la cueillette à domicile des meubles (en bon état) et des électroménagers (fonctionnels ou non).



Information et cueillette à domicile : 450 623-5891

AUTRES RESSOURCES

Comptoir d'aubaines

Notre-Dame-de-Fatima

À venir en 2020



Le Support – Fondation de la déficience intellectuelle

Boîtes de dons :

- Stationnement du Costco
- Stationnement du Frais de la ferme Esposito
- Stationnement du dépanneur Couche-Tard
1000, boul. de la Grande-Allée

Grands frères et grandes sœurs du Grand Montréal

Boîte de dons :

- Stationnement du Super C



Ligne verte

450 435-1954, poste 444, ou

ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca

info.boisbriand.ca/collectes

JOURNÉES ET SECTEURS DES COLLECTES

Applicables aux collectes régulières, aux collectes de surplus ainsi qu'aux collectes des déchets excédentaires.

SECTEUR A

RUE	JOURNÉE
A	
Adrien-Chartrand	Mardi
Alexandre-le-Grand	Jeudi
Alexis-Carrel	Jeudi
Alfred-Pellan	Jeudi
Anderson	Jeudi
Anquetil	Jeudi
Antoine-Daniel	Jeudi
Aragon	Jeudi
Aristote	Jeudi
B	
Bastille	Vendredi
Beaujolais	Vendredi
Beauséjour	Vendredi
Bergerac	Vendredi
Bériot	Vendredi
Biarritz	Vendredi
Blais	Vendredi
Boischatelet	Vendredi
Boiselle	Vendredi

Bolduc	Vendredi
Borduas	Vendredi
Bossuet	Vendredi
Bourassa	Vendredi
Bourgogne	Vendredi
Brébeuf	Vendredi
Bretagne	Vendredi
Brisson	Vendredi
Bruyère	Vendredi
Bujold	Vendredi
C	
Cabana	Jeudi
Cadoret	Jeudi
Camus	Mardi
Cardinal	Jeudi
Carignan (n° 1103 à 1151)	Jeudi
Carpentier	Mercredi
Cartier	Mercredi
Castelnau	Mercredi
Chablis	Jeudi
Chabot	Mercredi
Chambord	Mercredi
Chambrrier	Mardi

Champagne	Mercredi
Champfleury	Mardi
Champigny	Mardi
Champlain	Mardi
Chanterelle	Mercredi
Charles-Darwin	Mercredi
Châtaignier	Mercredi
Chênaies	Mercredi
Chevalier	Jeudi
Chevillard	Mercredi
Chopin	Mardi
Claudel	Mardi
Clemenceau	Mardi
Commissaires	Mardi
Commune	Mercredi
Coubertin	Mercredi
Courcelles	Mardi
Courval	Mardi
Cousteau	Mercredi
Curé-Boivin	Jeudi
D	
De Boisbriand	Mardi
Debussy	Mercredi

De Callières	Mardi
Delacroix	Mercredi
Delage	Mercredi
Descartes	Mercredi
Diderot	Mercredi
Dubois (n° 2000)	Vendredi
Dunant	Mercredi
E	
Elzéard-Bouffier	Vendredi
Entreprises	Jeudi
F	
François-Brassard	Vendredi
Frédéric-Back	Vendredi
G	
Galais	Jeudi
Germaine-Guèvremont	Jeudi
Grande-Allée (n° 505 à 1700)	Mardi
Grande-Allée (n° 3153 à 3245)	Vendredi
Grande-Côte (n° 156 à 380)	Mardi
I	
Ignace-Bourget	Vendredi

Île-de-Mai	Mardi
Île-Malouin	Mardi
Île-Morris	Mardi
Îles	Mardi
J	
Jacques-Brel	Vendredi
Jean-Besré	Vendredi
Jean-Charles-Bonfant	Vendredi
Jean-Giono	Jeudi
Joly	Jeudi
J.-E.-Bernier	Vendredi
L	
Lavigne	Jeudi
Lionel-Bertrand	Vendredi
Louis-Dantin	Mercredi
M	
Maillé	Mardi
Manoir	Mardi
Marius-Barbeau	Vendredi
Merlettes	Mardi
N	
Norman-Bethune	Vendredi

P	
Papineau	Jeudi
Péribonka	Jeudi
Perron	Jeudi
Picasso	Jeudi
Pierre-Bourgault	Vendredi
Pierre-Dansereau	Mercredi
Pins	Mardi
Prévost	Jeudi
Promenade	Jeudi
Provencher	Jeudi
R	
Raymond	Vendredi
Renaissance	Vendredi
Renaud	Vendredi
Rivière-Cachée	Vendredi
Roi-René	Vendredi
Rose-des-Cèdres	Jeudi
S	
Sanche (n° 307 à 399)	Jeudi
Serge-Deyglun	Mercredi
T	
Trépanier	Jeudi

SECTEUR B

RUE	JOURNÉE
1 ^{re} Avenue	Jeudi
2 ^e Avenue	Jeudi
3 ^e Avenue	Jeudi
4 ^e Avenue	Jeudi
5 ^e Avenue	Jeudi
6 ^e Avenue	Jeudi
9 ^e Avenue	Jeudi
A	
Alain-Grandbois	Mardi
Alfred-DesRochers	Mercredi
Alfred-Laliberté	Vendredi
Ambroise-Lafortune	Vendredi
André-Laurendeau	Vendredi
Arthur-Buies	Vendredi
B	
Balzac	Vendredi
Baudelaire	Vendredi
Beaudet	Vendredi
Bernard	Vendredi
Blanche-Lamontagne	Vendredi
Boisclair	Vendredi
Bolivar	Vendredi

Bougainville	Vendredi
Brahms	Vendredi
Brassens	Vendredi
C	
Calixa-Lavallée	Mercredi
Card	Mercredi
Carignan (n° 500 à 593)	Mardi
Caumartin	Mardi
Chabanel	Mercredi
Chamberlain	Mercredi
Chamby	Mercredi
Champêtre	Mardi
Chapais	Mercredi
Charlesbourg	Mercredi
Charles-Olivier	Mardi
Charlevoix	Mercredi
Charlotte-Boisjoli	Vendredi
Châteauneuf	Mardi
Châtelois	Mardi
Châtillon	Mardi
Chaumont	Mardi
Chauvenet	Mardi
Chauvin	Mercredi
Chavigny	Mercredi
Chayer	Mardi
Chénier	Mercredi

Clément	Mercredi
Cloutier	Mercredi
Colbert	Mardi
Collin	Mercredi
Colombier	Mardi
Constant	Mardi
Côte Nord	Vendredi
Côte Sud	Vendredi
Cotnoir	Mardi
Cournoyer	Mardi
Courville	Mardi
Couturier	Mardi
Curie	Mercredi
D	
De Beauvoir	Vendredi
Diane-Juster	Mercredi
Doris-Lussier	Vendredi
Dubois (n° 1 à 42)	Jeudi
E	
Élisabeth	Mercredi
Émile-Nelligan	Mercredi
F	
Félix-Leclerc	Mercredi
Ferland	Vendredi
Filion	Mercredi
Fortin	Mercredi

Francs-Bourgeois	Vendredi
G	
Gabrielle-Roy	Mercredi
Garnneau	Mardi
Gauguin	Mardi
Gilles	Jeudi
Gilles-Vigneault	Mercredi
Grand-Saint-Charles	Vendredi
Grande-Allée (n° 3305 à 4640)	Vendredi
Grande-Côte (n° 21 à 120)	Jeudi
Grande-Côte (n° 383 à 740)	Mercredi
Grandes-Tourelles	Vendredi
Guindon	Mercredi
H	
Hubert-Aquin	Mercredi
J	
Jacques-Beauchamp	Vendredi
Jacques-Godbout	Mardi
Jean-Desprez	Mercredi
Jean-Duceppe	Mercredi
Jean-Paul-Lemieux	Vendredi
Jean-Pierre-Ferland	Mercredi
Jordi-Bonet	Vendredi

L	
La Fayette Est	Vendredi
La Fayette Ouest	Vendredi
Langevin	Vendredi
Lapointe	Mercredi
Laurent-O.-David	Mercredi
Lauzon	Vendredi
La Vérendrye	Vendredi
Lavoisier	Vendredi
Letellier	Mercredi
Lucille-Dumont	Mercredi
M	
Marcel-Lacasse	Vendredi
Marguerite-Bourgeoys	Vendredi
Marie-C.-Daveluy	Mercredi
Marie-Rose	Jeudi
Mille-Îles	Mercredi
Montcalm	Vendredi
P	
Pagnol	Jeudi
Panet	Mercredi
Pariseau	Jeudi
Parthenais	Jeudi
Pascal	Jeudi
Pasteur	Jeudi
Patriotes	Jeudi

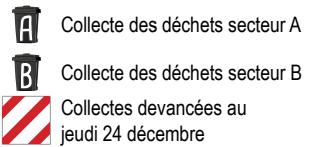
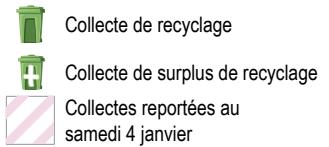
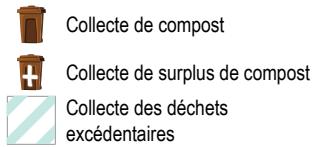
R	
Raymond-Lévesque	Vendredi
Réal-Béland	Vendredi
Robert	Mercredi
Roger-Lemelin	Vendredi
S	
Sainte-Henriette	Vendredi
Sanche (n° 201 à 305)	Jeudi
Y	
Yvonne-Lacroix	Mercredi

NOTE Industries, commerces et institutions : Fiez-vous aux journées indiquées ci-dessus pour déterminer votre jour de collecte des matières recyclables et compostables.
La collecte des ordures a lieu le jeudi.

Propriétés desservies par un conteneur régulier ou semi-enfoui :
Les collectes ont lieu le mardi ou le vendredi.

CALENDRIER DES COLLECTES

Information : www.boisbriand.ca



Collecte de sapins
(aucune inscription requise)

JANVIER 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	A			1	2	3
	B	6	7	8	9	10
	A	13		14	15	16
	B	20	21	22	23	24
	A	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	B	3	4	5	6	7
	A	10	11	12	13	14
	B	17	18	19	20	21
	A	24	25	26	27	28

MARS 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	B	2	3	4	5	6
	A	9	10	11	12	13
	B	16	17	18	19	20
	A	23	24	25	26	27
	B	30	31			

AVRIL 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	B			1	2	3
	A	6	7	8	9	10
	B	13	14	15	16	17
	A	20	21	22	23	24
	B	27	28	29	30	31

MAI 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	B				1	
	A	4	5	6	7	8
	B	11	12	13	14	15
	A	18	19	20	21	22
	B	25	26	27	28	29

JUIN 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	A	1	2	3	4	5
	B	8	9	10	11	12
	A	15	16	17	18	19
	B	22	23	24	25	26
	A	29	30			

JUILLET 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	A			1	2	3
	B	6	7	8	9	10
	A	13	14	15	16	17
	B	20	21	22	23	24
	A	27	28	29	30	31

AOÛT 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	B	3	4	5	6	7
	A	10	11	12	13	14
	B	17	18	19	20	21
	A	24	25	26	27	28
	B	31				

SEPTEMBRE 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	B		1	2	3	4
	A	7	8	9	10	11
	B	14	15	16	17	18
	A	21	22	23	24	25
	B	28	29	30		

OCTOBRE 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	B			1	2	
	A	5	6	7	8	9
	B	12	13	14	15	16
	A	19	20	21	22	23
	B	26	27	28	29	30

NOVEMBRE 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	A	2	3	4	5	6
	B	9	10	11	12	13
	A	16	17	18	19	20
	B	23	24	25	26	27
	A	30				

DÉCEMBRE 2020

A ET B	L	M	M	J	V	
	A		1	2	3	4
	B	7	8	9	10	11
	A	14	15	16	17	18
	B	21	22	23	24	25
	A	28	29	30	31	

Patinage libre

Aréna municipal de Boisbriand
Horaire : www.boisbriand.ca

Patinage libre familial (tous)

Patinoire n° 1
Lundi au jeudi | 17 h à 17 h 50
Vendredi | 17 h à 18 h 20
Samedi | 14 h 30 à 16 h 20

Patinoire n° 2
Dimanche | 14 h 45 à 16 h 45



Exceptionnellement, la séance de patinage libre du 29 novembre se tiendra de 17 h à 18 h. Aussi, prenez note que celles du 30 novembre et du 1^{er}, 6 et 7 décembre sont annulées.

Patin-poussette et enfants d'âge préscolaire

Patinage libre pour les parents avec poussette et enfants d'âge préscolaire (5 ans et moins).

Les enfants en patin doivent être accompagnés d'un adulte.

Patinoire n° 2
Lundi | 10 h 45 à 11 h 45

Patinage libre pour 50 ans et +

Patinoire n° 2
Lundi et mercredi | 13 h 15 à 14 h 15

Accès gratuit aux détenteurs de la carte-loisirs valide.

Le port de l'équipement protecteur est fortement recommandé (casque protecteur, gants ou mitaines, genouillères et coudières).

Disponibilité des patinoires affichée en ligne

Consultez les heures de disponibilité des deux patinoires de l'aréna municipal au www.boisbriand.ca » Activités » Location et réservation » Disponibilité des installations. Cliquez sur « Calendrier », puis sélectionnez la patinoire désirée.

Les demandes de réservation peuvent être faites à location@ville.boisbriand.qc.ca ou au 450 437-2727.

Association du hockey mineur de Boisbriand/Sainte-Thérèse

26^e tournoi annuel provincial atome de Boisbriand

27 novembre au 8 décembre | Aréna municipal
Horaire et résultats : www.ahmbest.ca

Bénévoles recherchés

Envie d'être bénévole pour l'événement? Communiquez avec Yannick Garon, ygaron@ville.boisbriand.qc.ca.

Yahou! Club de glisse Saison 2020

Ski alpin et planche à neige

Inscription jusqu'au 18 décembre au www.boisbriand.ca



Concours « Gagne ta place VIP! »

Chaque personne inscrite avant le 18 décembre pour la saison 2020 court la chance de gagner une place VIP dans l'autobus pour la saison.

Information : Benoît Ouimet, 450 437-6837, ou page Facebook de Yahou! Club de glisse



Cours de ski de fond – programme jeunesse
Du 4 janvier au 15 mars 2020

Inscription et information :
www.fondeurslaurentides.ca



Complexe aquatique Saint-Eustache

Cet automne, profitez des installations du Complexe aquatique Saint-Eustache!

Bain libre

Accessible gratuitement sur présentation de la carte piscine Boisbriand.
Horaire au www.saint-eustache.ca

Inscription aux activités

Dès le 3 décembre, 6 h.
Programmation et modalités d'inscription : www.saint-eustache.ca

Organismes partenaires

Club aquatique de Saint-Eustache (CASE)
www.clubcase.ca

Club Performance Synchro
www.performance-synchro.com

Club de plongeon l'Envol
www.plongeonlenvol.ca



Le Noël de Petit Frisket (4 ans et +)

Au dernier jour d'école avant les vacances, *Petit Frisket*, les lutins et Tante Berthe apprennent une nouvelle surprenante : le Professeur a l'intention d'endormir Rudolf pendant 100 ans! Réussiront-ils à déjouer ses plans?



Les enfants sont invités à se mettre en pyjama pour l'occasion. Biscuits et lait offerts. Gratuit.

28 novembre | 18 h 30 | Maison du citoyen



La magie des lumières

Participez à la traditionnelle illumination des arbres devant l'hôtel de ville et la bibliothèque. Chants de Noël et chocolat chaud dès 19 h. Gratuit.

28 novembre | 19 h 30 | Devant la bibliothèque



Peinture d'ornements de Noël 3D (6 ans et +)

Confectionnez un bricolage unique qui vous plongera dans l'ambiance du temps des fêtes. Coût : 2 \$ (résident)

7 décembre | 10 h ou 11 h 30 | Fab Lab (L'@dobase)

Inscription : www.boisbriand.ca



Heure du conte à la bibliothèque

Plusieurs belles histoires thématiques sont racontées aux enfants. Un bricolage ou un jeu est également présenté.

En matinée – 2 à 5 ans | 11 décembre | 10 h

En pyjama – 3 à 5 ans | 18 décembre | 18 h 30

Inscription : www.boisbriand.ca



Cortex B (6-12 ans)

Noël GEEK

Fabrication d'un petit arbre de Noël décoratif avec des lumières DEL. Gratuit.

13 décembre | 18 h 30 à 20 h | Bibliothèque

Inscription : www.boisbriand.ca



Bébélitout

Activité parent-enfant pour les 12 à 36 mois. Contes, jeux et bricolage.

14 décembre | 10 h | Bibliothèque

Inscription : www.boisbriand.ca



Patinage libre intergénérationnel



Ambiance des fêtes, maquillage, animation et photo avec le père Noël.

14 décembre | 13 h à 15 h | Aréna municipal



Dimanche familial de Noël

Confection de boules de Noël

En famille, créez une décoration pour embellir votre sapin de Noël. Aucune inscription requise. Gratuit.

15 décembre | 9 h 30 à 11 h 30 | L'@dobase



Conférences

Emballer zéro déchet, c'est facile!

Apprenez à créer vos propres emballages-cadeaux écolos tout en vous amusant avec MamiKiki, la spécialiste de l'emballage écochic pour toutes occasions. Dans cette conférence, elle fait part avec humour de ses idées pour réutiliser ce que nous avons sous la main afin d'en faire des emballages-cadeaux originaux, personnalisés, peu coûteux et, surtout, faciles à réaliser. La conférencière présente plusieurs dizaines d'exemples de ses propres emballages et montre comment transformer des objets usuels en boîtes-cadeaux. Gratuit.

27 novembre | 19 h 30 | Maison du citoyen



Les lecteurs – Sur le territoire de Michel Tremblay

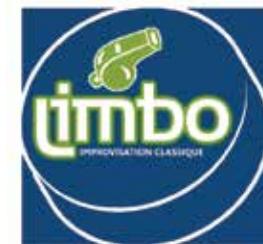
Les comédiennes Ginette Chevalier et Sylvie Potvin vous convient à une lecture d'extraits des romans de Michel Tremblay *Un ange cornu avec des ailes de tôle* et *La grosse femme d'à côté est enceinte*. Gratuit, aucune réservation requise.

5 décembre | 19 h | Maison du citoyen



Exposition par Luce Lamoureux

L'exposition C'est à cause des fleurs de Luce Lamoureux se poursuit jusqu'au 30 novembre à la Maison du citoyen.



La LIMBO toujours en action

Ne manquez pas les prochains matchs de la Ligue d'improvisation majeure classique de Boisbriand (LIMBO), organisés les dimanches à la salle polyvalente de L'@dobase. Bar (\$) et prix de présence.

Entrée : 5 \$

24 novembre, 19 h : Bleus c. Jaunes

8 décembre, 19 h : Rouges c. Verts

15 décembre, 14 h : Verts c. Jaunes

Information : www.facebook.com/impro.limbo

Astronomie en milieu urbain

Le Club d'astronomie de Boisbriand vous invite à une conférence gratuite sur l'astronomie en milieu urbain. Vous serez surpris de tout ce qu'on peut voir chaque nuit au-dessus de nos têtes par la simple observation à l'œil nu, avec des jumelles ou un télescope. Que peut-on observer dans le ciel? Quels instruments sont nécessaires? Vous trouverez la réponse à vos questions.

26 novembre | 19 h 30 | Centre culturel

Inscription : eventbrite.ca/e/72344324823



Heure du conte à la bibliothèque

Plusieurs belles histoires sont racontées aux enfants. Un bricolage ou un jeu est également présenté.

En matinée – 2 à 5 ans

27 novembre | 10 h | Thème : Migration et hibernation

Inscription : www.boisbriand.ca

club de lecture LES BOUQUINEURS

La bibliothèque vous propose une soirée d'échange sur vos lectures. Joignez-vous à un groupe de bouquineurs passionnés. Gratuit.

2 et 16 décembre | 19 h à 20 h 30 | Bibliothèque

Inscription : www.boisbriand.ca

Prêt à domicile

Un nouveau service de prêt hors les murs sera offert aux personnes à mobilité réduite ou ayant plus de 65 ans. Chaque abonné sera jumelé à un bénévole qui se chargera de ses prêts et retours et de livrer les documents à son domicile.

Modalités :

- Faire le choix de livres avant l'appel de la bibliothèque prévu le premier mardi du mois.
- Être disponible pour recevoir la livraison des livres entre 10 h et 12 h ou entre 13 h et 15 h le premier jeudi du mois.
- Le créneau de livraison sera fixé avec le citoyen lors de l'appel téléphonique du mardi.
- La récupération des documents empruntés se fera lors de la nouvelle livraison du mois. Toutefois, il est possible de renouveler un prêt par téléphone (s'il n'est pas déjà réservé par un autre abonné) avant la date de la prochaine livraison.

Nombre de participants limité. Gratuit.

Inscription : 450 435-7466

NOUVEAU

Prêt de liseuses électroniques

Deux liseuses électroniques peuvent être empruntées à la bibliothèque. Le prêt, d'une durée de trois semaines, permet l'emprunt d'un maximum de quatre livres numériques de la collection de Boisbriand.

Information et réservation :

450 435-7466



Une collection bonifiée

Grâce à une entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC Thérèse-De Blainville, la bibliothèque municipale a bénéficié d'une subvention pour bonifier sa collection T.A. Biblio. Cette collection s'adresse principalement aux enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme ou présentant des troubles d'apprentissage. Le programme vise à stimuler le goût de la lecture auprès de cette clientèle. Plusieurs livres, jeux d'éveil et accessoires favorisant la détente sont disponibles sur place ou peuvent être empruntés par les enfants, leurs parents, les enseignants et les éducateurs. Découvrez-les dans la nouvelle salle d'animation jeunesse.

Québec 

Dépannage numérique

Un étudiant en informatique est disponible pour vous aider à utiliser les ressources numériques de la bibliothèque : livres numériques, revues électroniques, cours en ligne, etc. Il offre également du soutien lié à l'utilisation des appareils électroniques (tablettes, liseuses électroniques et téléphones intelligents). Gratuit.

Fab Lab (L'@dobase)

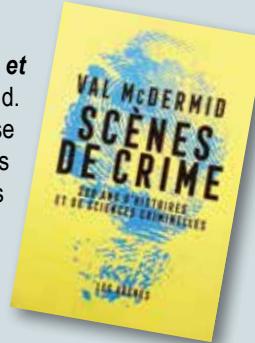
Jeudi | 18 h 30 à 20 h 30

Samedi | 13 h à 16 h

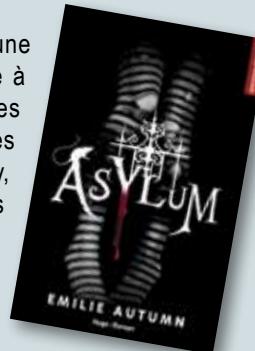
Information : 450 435-7466

Des tonnes de nouveautés à la bibliothèque

Scènes de crime : 200 ans d'histoires et de sciences criminelles, par Val McDermid. Les sciences criminelles n'ont cessé de se développer et de se perfectionner depuis 200 ans. Découvrez les grandes affaires criminelles qui ont été résolues grâce aux « experts » d'hier et d'aujourd'hui.



Asylum, par Emilie Autumn. Après une tentative de suicide, Emilie est internée à Los Angeles. Elle a conservé dans ses effets personnels un carnet où d'étranges écrits apparaissent, ceux d'une autre Emily, prisonnière d'un maléfique manoir anglais à l'époque victorienne. Dans cet asile, les pensionnaires sont soumises à d'horribles expériences avant d'être sacrifiées.



La maison-fantôme de Mme Hideuse, par Arthur Ténor. En pleine fête foraine, tu découvres la maison-fantôme de Mme Hideuse, et tu risques d'avoir la trouille de ta vie! Enfermé dans ce drôle d'endroit peuplé de vampires, de fantômes et du monstre de Frankenstein, tu devras résoudre les énigmes farfelues de Mme Hideuse pour espérer t'échapper.



Heures d'ouverture du bâtiment de L'@dobase

Mardi au jeudi : 15 h 30 à 19 h 30

Vendredi : 17 h à 20 h

Samedi : 9 h à 17 h

* IMPORTANT : Le vendredi 6 décembre, L'@dobase sera ouverte seulement pour la plage horaire destinée aux 5^e et 6^e années, soit de 15 h 30 à 17 h (fermeture à 17 h).

Programmation libre (tous)

Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Mardi	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux devoirs (primaire) • Accès aux ordinateurs – 5 à 7 gaming 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de société (familial) • Billard, tables de jeux
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> • Bricolage libre – DIY • Accès aux ordinateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de société (familial) • Billard, tables de jeux
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> • Activités 9-12 ans • Aide aux devoirs (secondaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux ordinateurs • Billard, tables de jeux
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> • Activités libres pour tous • Accès aux ordinateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Soirée lounge 12-17 ans • Billard, tables de jeux
Samedi	<ul style="list-style-type: none"> • Bricolage libre • Accès aux ordinateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de société (familial) • Billard, tables de jeux

Activités libres (50 ans et +)

Que ce soit le billard, les jeux de société, les cartes ou les casse-tête, vous pouvez maintenant pratiquer votre activité préférée dans les installations de L'@dobase.

Jusqu'au 13 décembre

Lundi, mercredi et jeudi	9 h à 16 h
Mardi	9 h à 12 h
Vendredi	9 h à 12 h

Information : 450 437-2727, poste 362

Les vendredis spéciaux

Pour clientèle de 12 à 25 ans avec besoins particuliers
Jeux de table, musique, animation, discussion, bricolage

22 novembre et 13 décembre | 18 h à 21 h

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca

Les Pionniers de Boisbriand

Bingo

Tous les jeudis | 13 h à 16 h | Maison du citoyen

Cours de peinture

Nouvelle session débutant en janvier 2020

Tous les jeudis | 9 h à 12 h | Maison du citoyen

Souper et soirée de Noël

Buffet chaud et musique. Places limitées, réservez avant le 5 décembre. Billet : 25 \$

19 décembre | 17 h | Maison du citoyen

Période des fêtes

Le bureau sera fermé du 17 décembre au 7 janvier.

Information : Johanne, 450 433-0224

Carte FADOQ : Guy White, 450 434-7514

Ligue des sacs de sable de Boisbriand

Tous les mardis | 18 h à 22 h | Maison du citoyen

Coût : 4 \$

Information et inscription :

Gilles Briand, 450 430-3249



Maison des jeunes Sodarrid

Partie d'huîtres 2019

Merci à tous les participants et commanditaires de la partie d'huîtres tenue le 25 octobre dernier. Plus de 130 personnes ont participé à cette collecte de fonds ayant permis d'amasser plus de 11 000 \$ pour la programmation de la Maison des jeunes.

Vente de biscuits de Noël

Bonne nouvelle : il sera possible de se procurer, dès décembre, des biscuits de Noël lors de différents événements. De plus, certains seront en vente dans l'entrée du IGA à la mi-décembre. Restez à l'affût pour vous procurer ces délices!

Projet Pellerin

Le projet Pellerin fait relâche et sera de retour au printemps 2020.

Information : 450 434-7632 ou www.facebook.com/sodarrid



Grand déjeuner de Noël

Le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB) de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville est fière de s'associer aux Services d'entraide Le Relais dans l'organisation du traditionnel Brunch du partage, offert cette année dans une toute nouvelle formule. Présenté par IGA Extra Daigle, le Grand déjeuner de Noël aura lieu le 1^{er} décembre de 9 h à 13 h au restaurant FOGO (20820, ch. de la Côte Nord). Au menu : animation pour les enfants, mascotte, maquillage, prise de photo professionnelle gratuite avec le père Noël et autres surprises. Tous les profits seront versés aux Services d'entraide Le Relais. Billets en vente auprès de l'organisme et à la porte. Venez en famille!

Billet : 10 \$/adulte, 5 \$/enfant

Information : 450 939-0501 ou entraidelerelais@videotron.ca



DÎNER DU BUDGET DE LA VILLE DE BOISBRIAND

Présenté par la mairesse

5 DÉCEMBRE 2019



HEURE 11 h 30 à 13 h 30
LIEU Maison du citoyen de Boisbriand

Grande marche Pierre Lavoie : des entreprises emboîtent le pas

Cinq entreprises boisbriannaises ayant à cœur l'activité physique et la santé ont collaboré à la toute première Grande marche Pierre Lavoie à Boisbriand organisée par le Service des loisirs le 20 octobre dernier au parc Régional. La présence de Clinique Myo Santé, Décathlon, IGA Extra Daigle, Kinanalyse et Studio Moov a permis aux participants de constater le dynamisme des entreprises d'ici. Merci à tous!

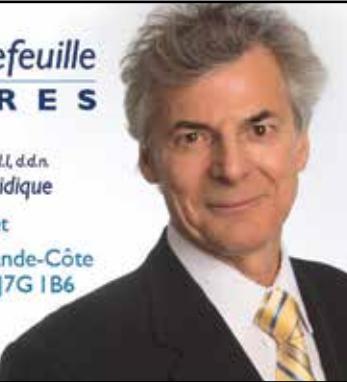




Robert Frégeau, I.I., d.d.n.
Notaire et conseiller juridique

rfrgeau@notarius.net

225, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1B6
Tél. : 450 437-7220
Fax : 450 437-3343



PROTHÈSES DENTAIRES:

- ✓ prothèses complètes
- ✓ partielles
- ✓ sur implants
- ✓ protecteurs bucaux
- ✓ consultation sans frais
- ✓ horaire flexible
- ✓ service d'urgence



Yvan Bouret, d.d.

BOURET & ASSOCIES
DENTUROLOGISTES

LAVAL 3050 Boul. Dagenais Ouest
près Intersection Curé-Labelle

BOISBRIAND

1100, Cours le Corbusier
face à la polyvalente 640

Fier partenaire



450 435-4350



ERIC GIRARD
Député de Groulx
Ministre des Finances
et responsable de la région de Laval


ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
204, boulevard du Curé-Labelle Bureau 210
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X7
Téléphone: 450 430-7890
Télécopie: 450 430-4587
Eric.Girard.GROU@assnat.qc.ca

Cet espace vous est réservé.

Information : 450 435-1954, poste 298



**ON VOUS VOIT
COMME PERSONNE**

OPTO RÉSEAU Polyclinique 640
2000, Cours le Corbusier
450.434.6613

Dre Dominique Caron, Dre Christiane Carmel, Dre Caroline Lemoine,
Dr Francis Leroux et Dre Julie Proulx, optométristes

Le nouveau
Ford EcoSport
2018



450-430-9181

**ON CARBURE
À L'EXCELLENCE!**

**BLAINVILLE
FORD**

600, Boul. Curé-Labelle, Blainville

WWW.BLAINVILLEFORD.COM



**POUR MES
PARENTS
MAIS
D'ABORD
POUR MOI !**

À gagner :
escapade familiale
de votre choix de
500 \$ *
et plus encore !

UN PROGRAMME JEUNESSE AVANTAGEUX !

Nous sommes fiers d'offrir aux jeunes de 0 à 18 ans—and à leurs parents—the programme Jeunesse «**On grandit ensemble**».

À l'ouverture d'un compte **Profit Jeunesse**, vous bénéficiez de divers avantages tels que priviléges, cadeau de bienvenue et remise en argent *.

Date limite : 31 décembre 2019

* Certaines conditions s'appliquent.

 **Desjardins**
Caisse Thérèse-De Blainville

Info : Dana Roussy
450 430-6550 poste 7171272
dana.roussy@desjardins.com





Le meilleur choix
Depuis 1983



1^{er} décembre
9 h à 13 h



PRÉSENTE
LE

BRICOLAGE • MASCOTTE • MAQUILLAGE
**PROFITEZ D'UNE MATINÉE ANIMÉE SPÉCIALEMENT
POUR LES ENFANTS**

Grand déjeuner DE NOËL



DE NOËL



LES PROFITS
SERONT REMIS



SERVICES D'ENTRAIDE
LE RELAIS

MERCI À NOS
PARTENAIRES !



RESTAURANT | EURO-LOUNGE



REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE
BOISBRIAND - CCIB

10 \$ adulte
5 \$ enfant

GRATUIT
POUR LES
4 ANS
ET MOINS

